NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



Les prochains horaires à l'école du Bourg seront donc les suivants :

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H – 12H	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
12H - 13H30	Pause repas	Pause repas	Ramassage scolaire	Pause repas	Pause repas
13H30-15H30	Cours	Cours		Cours	Cours
15H30-16H00	Cours	Ateliers Périscolaires		Cours	Ateliers Périscolaires
16H00-16H30	Ateliers Périscolaires	Ateliers Périscolaires		Ateliers Périscolaires	Ateliers Périscolaires
16H30	Ramassage scolaire	Ramassage scolaire		Ramassage scolaire	Ramassage scolaire

Les activités périscolaires seront organisées par période :

- Les maternelles bénéficieront d'un traitement spécifique centré notamment sur la lecture mais aussi la motricité et des ateliers créatifs
- Pour le primaire, les ateliers périscolaires seront organisés par exemple, avec du sport, du théâtre, des échecs, de l'anglais, de l'informatique, de l'étude surveillée, de la relaxation, des jeux éducatifs, de la sensibilisation à la citoyenneté...
- ⇒ Les activités périscolaires ne sont pas obligatoires et <u>seront GRATUITES</u>. Vous pourrez disposer de vos enfants dès la fin des cours.
- ⇒ Si vous souhaitez que vos enfants participent aux activités périscolaires, nous vous demanderons de les y inscrire. Elles seront encadrées par du personnel communal ou des bénévoles.
- ⇒ Les mercredis après-midi, un centre de loisirs pourrait accueillir vos enfants (coût variable selon les revenus, aides CAF possibles). Les garderies communales du matin et du soir se poursuivent dans les mêmes conditions qu'à l'heure actuelle.

Une réunion d'information sera organisée à la rentrée pour les parents